



Discours

de la

République Libanaise

à la

Sixième

**Point 77 : Programme d'assistance
aux fins de l'éducation
et d'une compréhension plus large du droit international**

New York, le 20 Octobre 2014

V4470 2014 10 20

Monsieur le Président,

Le Liban s'associe à la déclaration adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en 2014 sur les réfugiés, concernant sa mise en œuvre pour 2015.

Ma délégation, membre du comité consultatif du programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de la recherche et de la formation, en matière de droit international, souhaiterait brièvement évoquer les questions qui semblent être impératives.

Monsieur le Président,

Le demi-siècle de longévité de l'Organisation des Nations Unies en 2015 constitue à lui seul son caractère unique et nécessaire.

La diffusion et la promotion de la culture de la paix et de la promotion et du respect de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du droit à l'échelle nationale et internationale, et respectivement, également un outil indispensable dans le renforcement des trois piliers de l'ONU, à savoir la paix, le développement et la démocratie.

Nous déplorons ainsi les problèmes de financements auxquels ce programme fait face, et qui risquent de mettre en péril son avenir.

En effet, et à la lumière de l'exposé très instructif de Madame Virginia Morris, il semble que la tenue des cours de la Commission de Méditerranée soient compromis et que le maintien de la Méditerranée soient compromis. Nous sommes convaincus que la tenue de ces cours ne peut être assurée que par un dialogue ouvert et la participation active des États membres de la région méditerranéenne.

Comme la plupart de mes collègues l'ont martelé, il convient de s'appliquer à un système plus fiable pour financer le programme, à savoir par un supplément au budget ordinaire des Nations Unies, et ce, compte-tenu de l'insuffisance de la contribution volontaire des États membres, et de la nécessité de recourir à d'autres sources afin d'assurer la pérennité des activités.

Monsieur le Président,

En guise de conclusion, nous voudrions remercier Madame Virginia Morris et les membres de la Division de Classification pour leur dévouement exemplaire.

De même, nous tenons à rendre hommage au président du Comité exécutif, Monsieur Keifda pour son leadership, et à tous les membres du Comité exécutif pour leurs efforts et leur dévouement.